

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE**  
**Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS**

**DÉLIBÉRATION N° 23\_160**

L'an deux mille vingt-trois, le 3 octobre à 19 h,

Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire sise 2, Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

**OBJET : DM N°1 BUDGET ANNEXE  
COOPÉRATIVE LAITIÈRE**

**Date de la convocation :** mercredi 27 septembre 2023

<p><b>Nombre de Conseillers :</b></p> <p>En exercice : 36 Présents : 29 Pouvoirs : 3 Votants : 32</p> <p><b>Résultat des votes :</b></p> <p>Pour : 32 Abstention : 0 Contre : 0</p>	<p><b>Présents les délégués avec voix délibérative :</b></p> <p>Hervé BUTTARD (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Evelyne LABRUDE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Bruno STASIAK, Pierre FAYARD (Les Echelles) ; Williams DUFOUR, Bruno GUIOL, Marie José SEGUIN (Miribel les Echelles) ; Claude COUX, Eric L'HERITIER (Saint Christophe sur Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe la Grotte) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON, Roger JOURNET (Saint Joseph de Rivière) ; Christiane BROTTO SIMON (Saint-Franc) ; Stéphane GUSMEROLI, Cécile LASIO (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Jean-Claude SARTER, Véronique MOREL, Céline BOURSIER, Bertrand PICHON-MARTIN, Cédric MOREL, Jean-Paul SIRAND PUGNET, Nathalie HENNER, Mathias LAVOLÉ (Saint-Laurent du Pont) ; Christine SOURIS (Saint Pierre de Genebroz) ; Murielle GIRAUD (Saint-Jean de Couz) ; Denis BLANQUET, Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz) ; Wilfried TISSOT (Saint Pierre d'Entremont 73), Marc GAUTIER (Saint Pierre d'Entremont 38)</p> <p><b>Pouvoirs :</b> Roger JOURNET à Marylène GUIJARRO ; Jean-Claude SARTER à Céline BOURSIER ; Nathalie HENNER à Jean-Paul SIRAND-PUGNET ;</p>
---	---

<b>38155</b>	<b>Com. Communes Cœur de Chartreuse</b>	<b>DM n°1 2023</b>
Code INSEE	COOPERATIVE LAITIERE	

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire**

**DM N° 1 COOPERATIVE LAITIERE**

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-2313 : Constructions	0.00 €	74 335.42 €	0.00 €	0.00 €
R-2031 : Frais d'études	0.00 €	0.00 €	0.00 €	74 335.42 €
<b>TOTAL 041 : Opérations patrimoniales</b>	<b>0.00 €</b>	<b>74 335.42 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>74 335.42 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0.00 €</b>	<b>74 335.42 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>74 335.42 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>74 335.42 €</b>		<b>74 335.42 €</b>

(1) y compris les restes à réaliser

Intégration des frais d'études de la coopérative aux travaux :

**REC / INV au 2031 : + 74 335.42 € (qui annule le mandat passé au 2031 (études))**

**DEP / INV au 2313 : + 74 335.42 €**

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à L'UNANIMITÉ**

Envoyé en préfecture le 09/10/2023

Reçu en préfecture le 09/10/2023

Publié le 09/10/2023

ID : 038-200040111-20231003-23\_160-DE



- **APPROUVE** la DM N°1 du budget annexe coopérative laitière

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 6 octobre 2023,

La Présidente,

Anne LENFANT.

